

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 4 février 2021.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 5 février 2020 à 19 h,
à la salle communautaire de St-Edmond*

Présences :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

Absences :

Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier
M. Yvon Richard, conseiller de quartier

Assistance :

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 29.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 28 septembre 2020

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Guilbert, d'adopter l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui tout en laissant le point *Varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-05

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 5 février 2020

Une lecture silencieuse du procès-verbal est effectuée. Il est ensuite proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyée de M. Gaétan Gignac, d'adopter le compte rendu de la dernière rencontre avec la correction suivante :

- Dans le suivi concernant le sujet des ponceaux, l'étude hydrique est présentement en cours. Il s'agit du contrat qui a été octroyé au printemps 2019.

Enfin, le président souligne que s'il devait y avoir un second confinement, il est ouvert à l'idée de faire les prochains conseils de quartier au moyen d'une plateforme web ou informatique telle que Zoom ou Skype.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-06

4- Suivis

- **Révision des conseils de quartier** : La commission de développement social, qui est chargée de faire une réflexion sur le fonctionnement des conseils de quartier, a déposé au conseil de ville un avis sur la pertinence d'actualiser leur mandat et leur fonctionnement. Une évaluation accompagnée d'une consultation auprès des membres sera réalisée prochainement;

- **Coupe de bois illégale** : M. Gignac désire connaître l'avancement du dossier à savoir si la contravention sera payée par le malfaiteur ou s'il y aura des recours judiciaires pour mettre fin au processus de plainte. La plainte a été déposée au départ pour permettre d'éviter des coupes de bois massives et illégales dans le quartier;
- **Subventions pour les festivals** : La moitié des sommes qui étaient prévues pour l'organisation des festivals a été versée aux organismes qui en avaient fait la demande initialement, malgré l'annulation, pour leur permettre de continuer leurs opérations. Cependant, lors de la prochaine demande pour la tenue du nouvel événement, ce montant sera déduit de celle-ci.

5- Sujets à discuter

- **Pont Champagne** : M. Simon Lampron, superviseur des parcs et espaces verts, est présent pour donner l'information sur les travaux qui ont été réalisés près du pont durant l'été :
 - Deux tables ont été installées sur une dalle de béton;
 - un bloc de béton a été installé près de la descente de bateau avec un câble pour attacher les bateaux;
 - Un banc sera installé près de la descente;
 - Prochainement, des correctifs seront apportés au stationnement;
 - Le sentier a été complètement démantelé;
 - Une toile géotextile, qui retenait à l'origine des roches, sera enlevée.

En ce qui concerne la peinture du pont, selon le ministère des Transports elle est en parfaite condition, mais tous sont d'accord pour qu'elle soit refaite avant le temps prévu. Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Binet de demander à la Ville d'envoyer une résolution au ministère des Transports demandant que les travaux de rafraîchissement de la peinture soient réévalués.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-07

Les conseillers remercient M. Lampron de sa présence.

- **Chemins de la Plage et Bérubé** : Des travaux de réfection d'une distance de 2 km sont présentement en cours et se poursuivront pour une durée de 6 semaines. De plus, les conseillers désirent que des travaux de réfection soient inclus dans le prochain budget pour le chemin Bérubé;
- **Parc Arc-en-Ciel** : Mme Nicole Guilbert donne l'information recueillie à la suite de sa rencontre avec M. Ian Bélanger, directeur du Service sports et plein air. Un budget de 25 000 \$ est réservé pour l'étude et les plans concernant les normes et spécifications de sécurité pour la rénovation du parc qui est prévue en 2021. Quand ceux-ci seront complets, ils seront présentés aux résidents du quartier. En ce qui concerne la baisse de la vitesse, de la signalisation a été installée. Les conseillers demandent que la présence policière soit augmentée près du parc;
- **Bac brun de compostage** : Une distribution de bacs bruns gratuits s'effectuera le 7 octobre prochain au parc Harricana en prévision de l'ajout dans la collecte sélective, des résidus verts. Cette distribution gratuite de la MRC de La Vallée-de-l'Or est possible grâce à un commanditaire majeur, Eldorado Gold, qui utilisera le compost créé pour la restauration de ses sites miniers;
- **Lampadaire, intersection des rues Blanchette et Alarie** : Un citoyen, qui ne peut malheureusement pas se présenter, demande l'ajout d'un lampadaire à cette intersection. Le président souligne qu'il s'agit d'une rue privée donc l'installation doit être assumée par les résidents des rues concernées;
- **Jeu libre dans la rue** : Le président donne de l'information sur un nouveau projet de signalisation dans les rues résidentielles, qui permettrait le jeu sécuritaire dans la rue. Pour qu'une rue soit admissible, un registre avec l'engagement des résidents devra être complété. Plus de détails sont à venir.

6- Affaires nouvelles et interventions du public

- **Cinémomètre** : Le ministère des Transports fera prochainement l'installation de cinémomètres permanents dans les quartiers ruraux qui sont desservis par une route provinciale. Le conseil de quartier désire émettre une résolution à acheminer au ministère pour concrétiser ce projet rapidement. Il est donc proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Binet de demander au ministère d'installer deux cinémomètres à chaque entrée du village.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-08

- **Intersection de la route 111 et du chemin St-Edmond** : Il est proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyée de M. Daniel St-Arnaud de demander à la Ville de Val-d'Or de faire pression auprès du ministère des Transports pour la réfection de cette intersection. Les conseillers désirent qu'il soit spécifié de façon précise l'importance que le chemin St-Edmond est une route collectrice. Rappelons que des travaux pour sécuriser la route sont demandés depuis plusieurs années;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-09

- **Entretien des patinoires** : Étant donné l'explosion des coûts pour l'entretien des patinoires et du fait qu'un seul entrepreneur effectuait l'entretien de toutes celles-ci, le président désire recueillir des noms de résidents du quartier qui seraient prêts à en faire l'entretien, moyennant une somme;
- **Conseil en vidéoconférence** : Les membres désirent savoir si la tenue des conseils de quartier en vidéoconférence est assujettie aux mêmes règles que le conseil de ville, le tout advenant le cas d'un possible retour en confinement. Leur tenue n'est pas obligatoire comme les conseils de ville, mais comme cité plus haut, le président est ouvert à l'idée de les tenir par conférence vidéo;
- **Budget 2021** : Le président demande aux conseillers de lui envoyer rapidement les demandes qu'ils désirent ajouter au plan triennal d'immobilisations du quartier;

7- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 4 février 2021, à 19 h, à la salle communautaire de St-Edmond.

8- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nicole Binet de lever la séance à 21 h 20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-10

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée